

GUIDE DU VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT

2024 /
2025



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

| IUT Metz



BIENVENUE

Vous êtes recruté(e) ou en cours de recrutement à l'Université de Lorraine pour l'année universitaire 2024-2025 en qualité de chargé d'enseignement vacataire (CEV), afin d'enseigner votre spécialité et contribuer au caractère professionnalisant des formations.

Vous venez compléter l'équipe enseignante afin d'apporter une valeur ajoutée au diplôme par votre expertise, vos compétences professionnelles et pédagogiques.

Nous vous souhaitons de passer une excellente année universitaire au sein de notre IUT en compagnie de nos enseignants-chercheurs et étudiants.

1860 étudiants
118 enseignants et enseignants-chercheurs
40 personnels administratifs et techniques

SOMMAIRE

- **BIENVENUE** **PAGE 2**
- **PRÉSENTATION DE L'IUT DE METZ** **PAGE 3**
- **CALENDRIER 2024-2025** **PAGE 5**
- **RECRUTEMENT** **PAGE 6**
- **ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES** **PAGE 7**
- **INFOS PRATIQUES** **PAGE 8**
- **GESTION DES COURS** **PAGE 10**
- **VIE PÉDAGOGIQUE** **PAGE 13**
- **CONTACTS** **PAGE 16**
- **PLAN DES CAMPUS** **PAGE 18**



IUT DE METZ

L'IUT de Metz a été créé en 1967. C'est une composante du Collégium Technologie de l'Université de Lorraine.

Elle compte 1860 étudiants inscrits dans les différentes filières : Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) et Licences Professionnelles (LP) dans les domaines du commerce, de la gestion, de l'informatique, des statistiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie.

L'IUT de Metz est implanté sur deux sites à Metz : Campus du Saulcy et Campus du Technopôle.

L'IUT de Metz propose deux diplômes :

- **Le BUT en 3 ans :**

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), est le diplôme principal des Instituts Universitaires de Technologie (IUT).

Cette formation s'étend sur une période de 3 ans, aboutissant à l'obtention du grade de Licence Professionnelle (BAC+3).

Le BUT propose une qualité d'enseignement universitaire tout en mettant l'accent sur l'encadrement et une approche pédagogique par compétences.

Cette formation combine des cours théoriques avec des expériences professionnelles comme des stages et de l'alternance à partir de la première année.

- **La Licence professionnelle en 1 an :**

La licence professionnelle, accessible à partir du niveau BAC +2, peut être obtenue en un an.

Orientée vers la professionnalisation, cette formation peut être suivie en alternance sur certaines de nos formations.



Vous allez être rattaché·e à une ou plusieurs formation(s) : la personne qui vous a recruté·e sera votre référent pédagogique direct, vers qui vous vous tournerez pour l'élaboration de votre cours.

Le·La secrétaire du département ou l'assistant(e) de formation est votre référent administratif, il·elle interviendra sur tout ce qui est lié à votre emploi du temps.

Il·Elle est votre interlocuteur privilégié quand il s'agira de rendre vos copies corrigées et notes au moment des périodes d'examens.

Le service financier est votre référent administratif pour tout ce qui est lié à votre contrat et rémunération.

CALENDRIER SCOLAIRE 2024 - 2025

vacances-scolaires.gouv.fr

ZONE B

Aix-Marseille • Amiens • Lille • Nancy-Metz •
Nantes • Nice • Normandie • Orléans-Tours •
Reims • Rennes • Strasbourg

CALENDRIER 24/25

2024												2025													
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT		
1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Me	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Sa	
2 Lu	Rentrée	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Ma	2 Sa	3 Je	3 Sa	3 Di	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Di	
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Sa	3 Sa	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Ma	4 Sa	4 Sa	4 Sa	4 Me	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Lu	
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Sa	4 Sa	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Je	5 Je	5 Je	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ma	
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me	5 Me	5 Me	5 Di	5 Me	5 Sa	5 Sa	6 Lu	6 Lu	6 Me	6 Je	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Sa	6 Di	6 Me	6 Me	
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu	6 Je	6 Je	6 Je	6 Sa	6 Me	6 Sa	6 Sa	7 Ma	7 Ma	7 Je	7 Ve	7 Ve	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Lu	7 Je	7 Je	
7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Sa	7 Sa	7 Me	7 Sa	7 Sa	8 Me	8 Me	8 Ve	8 Di	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Me	8 Sa	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Ve	
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Me	8 Sa	8 Me	8 Sa	8 Sa	9 Je	9 Je	9 Sa	9 Lu	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Sa	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Sa	
9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Di	9 Me	9 Sa	9 Me	9 Sa	9 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Di	10 Ma	10 Lu	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Di	
10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Me	10 Sa	10 Sa	11 Me	11 Me	11 Lu	11 Ma	11 Ma	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Lu	
11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Me	11 Sa	11 Sa	12 Je	12 Je	12 Ma	12 Je	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Sa	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ma	
12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Me	12 Sa	12 Sa	13 Lu	13 Lu	13 Me	13 Je	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Sa	13 Di	13 Me	13 Me	
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Je	13 Me	13 Sa	13 Me	13 Sa	13 Sa	14 Ma	14 Ma	14 Je	14 Ve	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Je	
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Me	14 Sa	14 Me	14 Sa	14 Sa	15 Me	15 Me	15 Ve	15 Sa	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Sa	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Ve	
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Lu	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Me	15 Sa	15 Sa	16 Je	16 Je	16 Sa	16 Lu	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Sa	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Sa	
16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Lu	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Me	16 Sa	16 Sa	17 Ve	17 Ve	17 Di	17 Ma	17 Lu	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Di	
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Me	17 Sa	17 Sa	18 Me	18 Me	18 Ve	18 Ma	18 Ma	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Lu	
18 Me	18 Ve	18 Di	18 Ma	18 Sa	18 Lu	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Me	18 Sa	18 Sa	19 Je	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Ma	19 Sa	19 Ma	19 Ma	
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Me	19 Sa	19 Sa	20 Lu	20 Lu	20 Me	20 Je	20 Je	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Sa	20 Di	20 Me	20 Me	
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je	20 Je	20 Me	20 Sa	20 Me	20 Sa	20 Sa	21 Ma	21 Ma	21 Ve	21 Sa	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Sa	21 Lu	21 Me	21 Je	21 Je	
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Me	21 Di	21 Di	21 Me	21 Sa	21 Me	21 Sa	21 Sa	22 Me	22 Me	22 Ve	22 Sa	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Me	22 Ve	22 Ve	
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Sa	22 Lu	22 Je	22 Je	22 Me	22 Sa	22 Me	22 Sa	22 Sa	23 Me	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Di	23 Di	23 Ma	23 Je	23 Sa	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Sa	
23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Sa	23 Me	23 Sa	23 Sa	24 Ve	24 Ve	24 Sa	24 Lu	24 Lu	24 Lu	24 Ma	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Di	
24 Ma	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Sa	24 Lu	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Me	24 Sa	24 Sa	25 Me	25 Me	25 Lu	25 Ma	25 Ma	25 Ma	25 Sa	25 Di	25 Me	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Lu	
25 Me	25 Ve	25 Sa	25 Lu	25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Me	25 Sa	25 Me	25 Sa	25 Sa	26 Je	26 Je	26 Lu	26 Ma	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Di	26 Me	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ma	
26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Me	26 Sa	26 Sa	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Ma	27 Je	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Sa	27 Di	27 Me	27 Me	
27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Je	27 Je	27 Me	27 Sa	27 Me	27 Sa	27 Sa	28 Ma	28 Ma	28 Je	28 Sa	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Sa	28 Lu	28 Me	28 Je	28 Je	
28 Sa	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Je	28 Me	28 Sa	28 Me	28 Sa	28 Sa	29 Me	29 Me	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Ve	29 Sa	29 Ma	29 Ve	29 Ve	
29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Je	29 Je	29 Me	29 Sa	29 Me	29 Sa	29 Sa	30 Lu	30 Lu	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Me	30 Di	30 Ma	30 Ve	30 Sa	30 Me	30 Sa	30 Sa	
30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Di	30 Di	30 Me	30 Sa	30 Me	30 Sa	30 Sa	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Lu	31 Ve	31 Me	31 Di	31 Ma	31 Ve	31 Sa	31 Je	31 Di	31 Di	

► Les élèves ayant cours le samedi sont en vacances le samedi soir

► Les jours fériés sont indiqués en rouge



RECRUTEMENT

En vue de votre recrutement, le service financier vous transmettra un lien **DIANE** pour créer votre dossier de vacation.

Voici les différentes étapes du recrutement :

1 Vous êtes invité à remplir votre dossier en ligne et ajouter les pièces justificatives obligatoires, deux mois avant le début de votre intervention

2 Le service financier vérifie la recevabilité du dossier, et le transmet à la Direction des Ressources Humaines de l'Université de Lorraine pour validation.

3 Lorsque le recrutement est validé, une décision signée par la Présidente d'université vous est transmise pour signature.
La démarche prend plusieurs semaines. Le renvoi de ce document conditionne la mise en paiement des heures effectuées.

4 Vos fiches de paie seront ensuite disponibles sur le site de l'ENSAP (<https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>).
Il vous faudra au préalable créer un compte avec votre numéro de sécurité sociale, votre RIB et vos coordonnées.

5 Suivi et validation de vos heures : alisse.univ-lorraine.fr (accès uniquement par le réseau de l'UL).
Le taux horaire brut pour une heure , équivalent TD est fixé par décret.



SI VOUS ENSEIGNEZ DANS PLUSIEURS COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ VOUS NE DEVEZ CONSTITUER QU'UN SEUL DOSSIER DE VACATAIRE SANS QUE LE TOTAL DE VOS HEURES CONVERTIES EN ÉQUIVALENT TD NE DÉPASSE PAS 192 HEURES ÉQUIVALENT TD.

Pour plus d'informations sur les conditions de recrutement et les imprimés à fournir, vous pouvez aller consulter le site de la DRH :

<https://www.univ-lorraine.fr/travailler-a-l-ul/enseignants-vacataires/>



ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES

L'Espace Numérique de Travail (ENT) situé à l'adresse ent.univ-lorraine.fr est un outil essentiel qui donne accès à une variété de services en ligne fournis par l'Université de Lorraine. Une fois votre contrat validé, vous recevrez un e-mail à votre adresse personnelle ou un SMS vous permettant d'activer votre compte UL.

- 1 Activez votre compte informatique** universitaire en vous rendant sur le lien suivant : sesame.univ-lorraine.fr
- 2 Cliquez sur la partie «Activer mon compte»** puis dans la deuxième section «Je suis personnel, doctorant ou invité à l'Université de Lorraine»
- 3 Ajouter vos identifiants UL**
- 4 Suivez ensuite les instructions** bien attentivement.

Les différents services accessibles sur l'ENT :

Votre planning

Consultez-le régulièrement, pour être informé·e de tout changement)

L'espace de stockage

(Accès à vos fichiers personnels)

Filesender

(Système de transfert temporaire de fichiers)

Messagerie

(Communiquer avec les étudiants, les enseignants et le personnel administratif)

ARCHE

(Charger vos supports de cours)

Les actualités avec FACTUEL

Annuaire

(Étudiants et personnels UL)

Listes de diffusion étudiants

Ressources documentaires

(Catalogues et services des bibliothèques universitaires et revues en ligne)

Assistance informatique / helpdesk

(Pour vos problèmes informatiques, de planning, commande à la reprographie)

Fiche d'enseignement

Nombre d'heures effectuées à l'année ou au semestre)

Accès WIFI



INFOS PRATIQUES

Voici quelques informations qui vous permettront de vous organiser lors de votre venue sur les campus du Saulcy et Technopôle, lors de vos interventions.

CARTE PROFESSIONNELLE



Une fois que vous avez créé votre compte numérique, vous pouvez demander une carte professionnelle via votre Espace Numérique de Travail (ENT) dans la rubrique "Carte UL". Cette carte vous donnera accès aux services de parking, de photocopie et de restauration.



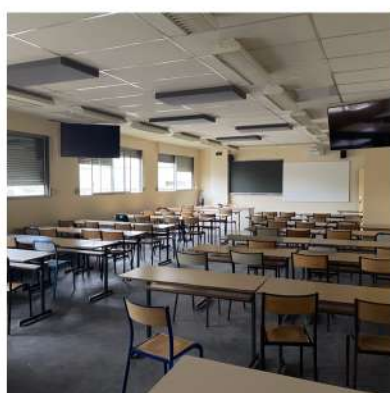
PARKING SUR LES CAMPUS

Vous pouvez utiliser votre carte professionnelle pour accéder au parking du campus via les barrières (voir plan ci-joint).

Pour votre première journée, veuillez appuyer sur la sonnette marquée "IUT de Metz" à la barrière.



ACCÈS AUX SALLES



Le personnel de l'accueil ou du département ouvre les salles de cours de l'IUT.

Certaines salles équipées de matériel spécifique sont fermées par mesure de sécurité.

Pour accéder à ces salles, vous devrez demander la clé à l'accueil de l'IUT et la rendre à la fin du cours.



SERVICE REPROGRAPHIE

L'IUT offre un service de reprographie interne permettant d'imprimer en grande quantité, comme des sujets d'examens par exemple.

Pour utiliser ce service et soumettre une demande d'impression, veuillez passer par la tuile Helpdesk via : ENT / Assistance / (en cours de finalisation sur le nouvel outil de ticket).



RESTAURATION

- **SUR LE SAULCY**

Accès au restaurant administratif Verlaine, situé à gauche du bâtiment central de l'IUT.

- **SUR LE TECHNOPÔLE**

**Proche du lycée de la Communication
4 boulevard Arago 57070 METZ CEDEX**

**Ouvert du lundi au vendredi
de 11h30 à 14h00.**

***Paiement possible par Carte bancaire ou via
l'application IZLY.***



SALLE DES PROFESSEURS



La salle des professeurs du département dans lequel vous enseignez est accessible via les secrétariats de département.

Pour toutes questions, veuillez contacter votre secrétariat de département.



GESTION DES COURS

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Vous pouvez demander la liste de vos étudiants auprès du responsable pédagogique ou du secrétariat de département.

Vous avez également la possibilité de prendre connaissance de votre planning via l'onglet " Planning UL" puis en cliquant sur " Mon emploi du temps".

Si vous n'avez pas encore accès à votre ENT, contactez votre assistant·e de formation du département de rattachement.

- **Heures planifiées, heures réalisées**

En début d'année, vérifiez auprès du secrétariat si toutes vos heures ont été placées ; dans le cas contraire, il vous faudra les programmer avec le secrétariat.



Les cours en distanciel ne sont pas autorisés sauf situation exceptionnelle décidée par la direction de l'IUT.



CHANGEMENT DE DATES DES COURS

Elles peuvent être **modifiées exceptionnellement sur demande** de votre part.

Si vous devez **reporter un cours pour cause d'empêchement ou de maladie, veuillez en informer rapidement le ou les responsables pédagogiques ainsi que le secrétariat de département.**

Ensuite, vous pourrez convenir d'une nouvelle date pour le cours de rattrapage, en tenant compte des disponibilités des étudiants.

Pour cela, **veuillez soumettre vos disponibilités (dates et créneaux)** à votre secrétaire de département et au responsable pédagogique.

En cas de maladie, veuillez adresser votre arrêt de travail à votre employeur principal. Les heures d'enseignement non effectuées pour cette raison ne seront pas rémunérées.



GLOSSAIRE DES ENSEIGNEMENTS

Cours Magistral (CM) :

Enseignement qui est réalisé devant l'ensemble des étudiants inscrits à un enseignement.

Travaux Dirigés (TD) :

Enseignement réalisé devant un groupe comprenant au maximum 45 étudiants.

Travaux Pratiques (TP) :

Enseignement réalisé en groupe comprenant au maximum 26 étudiants, permettant la mise en application des connaissances théoriques.

Enseignements Intégrés (EI) :

Enseigner sous forme pédagogique en utilisant des travaux dirigés et des études de cas, avec les éléments théoriques apportés pendant la séance.



COURS EN LIGNE

ARCHE, accessible via votre ENT, est une plateforme pour enseignants et étudiants. Elle permet de partager des cours et de soumettre des travaux en ligne.

Pour charger des cours sur ARCHE, connectez-vous à votre ENT. Des tutoriels sont disponibles sur ARCHE dans le menu : Outils / Enseignants / Tutoriels.

ACCÈS AU MATÉRIEL INFORMATIQUE

LOCALISATION DU SERVICE INFORMATIQUE

CAMPUS DU SAULCY
Bâtiment Central - 1er étage - F19

CAMPUS DU TECHNOPOLE
ENIM BUREAU LA13
Yann FERY - yann.fery@univ-lorraine.fr
03 72 74 13 69

ACCÈS WIFI SUR LE CAMPUS

Vous pouvez accéder à la connexion WIFI du campus depuis votre ordinateur portable ou smartphone.

Il vous suffit de vous connecter avec vos identifiants UL, identiques à ceux utilisés pour accéder à votre ENT en tant que "Personnel Univ-Lorraine".

Veuillez noter qu'en raison d'un trafic élevé sur le campus, le débit peut être lent par moment.



VIE PÉDAGOGIQUE

COURS

Selon la charte des examens et les règles de contrôle des connaissances, chaque cours est évalué par contrôle continu.

Vous pouvez consulter la charte des examens et les détails des modalités de contrôle des connaissances sur le site de l'IUT de Metz :

iut-metz.univ-lorraine.fr.



LE CONTRÔLE CONTINU (CC)

Le Contrôle Continu (CC) est l'évaluation d'un enseignement à travers plusieurs épreuves au cours du semestre, selon la forme prévue dans les M3C - Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (examen écrit ou oral, compte-rendu, devoir à remettre à l'enseignant, exposé, etc).

Une épreuve de contrôle continu ne fait pas l'objet de convocation si elle a lieu pendant une heure d'enseignement.



Vous êtes responsable de la conception du sujet d'examen de contrôle continu, de son impression au service de reprographie, et de la correction des copies.

Les notes sont à saisir dans le logiciel SNW.



VISITE DE STAGE / ALTERNANCE & FRAIS DE DÉPLACEMENT

Dans le cadre de vos activités, vous pouvez être amené à suivre des stagiaires ou des alternants en entreprise.

Le suivi de stagiaire ou d'alternant implique des visites en entreprise. Le nombre de visites devra être adapté en fonction des règles applicables dans votre département de rattachement et de l'éloignement géographique.

Les frais de déplacement associés à ces visites sont pris en charge dans le respect de la politique voyages de l'université et de la déclinaison de l'IUT.

Il est à noter que l'IUT dispose de 2 véhicules de service électrique qu'il est possible d'utiliser dans le cadre de vos déplacements. La réservation du véhicule doit être opérée auprès de la direction de l'IUT.

Pour organiser un déplacement, **contactez Sana TIOUIRI** pour lui communiquer les informations nécessaires à la mise en place d'un ordre de mission, accompagnées de votre invitation, votre itinéraire ainsi que les pièces justificatives des frais engagés à votre retour de mission.



Veuillez noter que les frais de déplacement de votre domicile à l'IUT ne sont pas pris en charge.



L'IUT MET À DISPOSITION 2 VÉHICULES RÉSERVABLE SUR RÉSA-ESPACE

1. Accéder à Résa-Espace :

- Ouvrez l'application ou le site Résa-Espace.
- Sélectionnez "IUT Metz" comme établissement.

2. Indiquer la date et les horaires :

- Choisissez la date et les horaires de votre déplacement.

3. Vérifier la disponibilité :

- Cliquez sur "Rechercher des disponibilités".
- Cochez "Plusieurs jours" pour afficher le calendrier complet.
- Vérifiez si le créneau est disponible (indiqué en vert).

4. Sélectionner et réserver le créneau :

- Décochez "Plusieurs jours" pour revenir à la vue par créneau.
- Sélectionnez le créneau voulu.
- Cliquez sur "Réserver".

5. Attendre la validation :

- Votre demande sera envoyée à la Direction de l'IUT pour validation.
- Vous recevrez un email de confirmation une fois la réservation validée ou refusée.



CONTACTS

SECRÉTAIRES DE DÉPARTEMENT

**DÉPARTEMENT
GESTION DES ENTREPRISES ET
DES ADMINISTRATIONS**

BRIGITTE FRANCOIS
03 72 74 84 50
brigitte.francois@univ-lorraine.fr
ou DAVID LESAGE
03 72 74 84 58
david.lesage@univ-lorraine.fr

**DÉPARTEMENT
GÉNIE MÉCANIQUE ET
PRODUCTIQUE**

KATIA MULLER
03 72 74 85 10
katia.muller@univ-lorraine.fr
ou CLAUDIA MONTEIRO
03 72 74 85 12
claudia.monteiro@univ-lorraine.fr

**DÉPARTEMENT
INFORMATIQUE**

AURORE CHAUSSUMIER
03 72 74 84 90
aurore.chaussumier@univ-lorraine.fr

**DÉPARTEMENT
MESURES PHYSIQUES**

CATHERINE FRANCOIS
03 72 74 92 60
catherine.francois@univ-lorraine.fr

**DÉPARTEMENT
SCIENCE DES DONNÉES**

VÉRONIQUE DARNOIS
03 72 74 84 70
veronique.darnois@univ-lorraine.fr

**DÉPARTEMENT
TECHNIQUES DE
COMMERCIALISATION**

RÉANNE BONNA
03 72 74 84 32
reanne.bona@univ-lorraine.fr
ou EMILIE GYURKO
03 72 74 84 30
emilie.gyurko@univ-lorraine.fr



CONTACTS

VOS RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

**ACCUEIL
REZ-DE-CHAUSSÉE
BATIMENT A**

**Angélyne Aubry
Encarnacion PICCHIA**

03 72 74 84 00

**DIRECTION
1ER ÉTAGE
BATIMENT A**

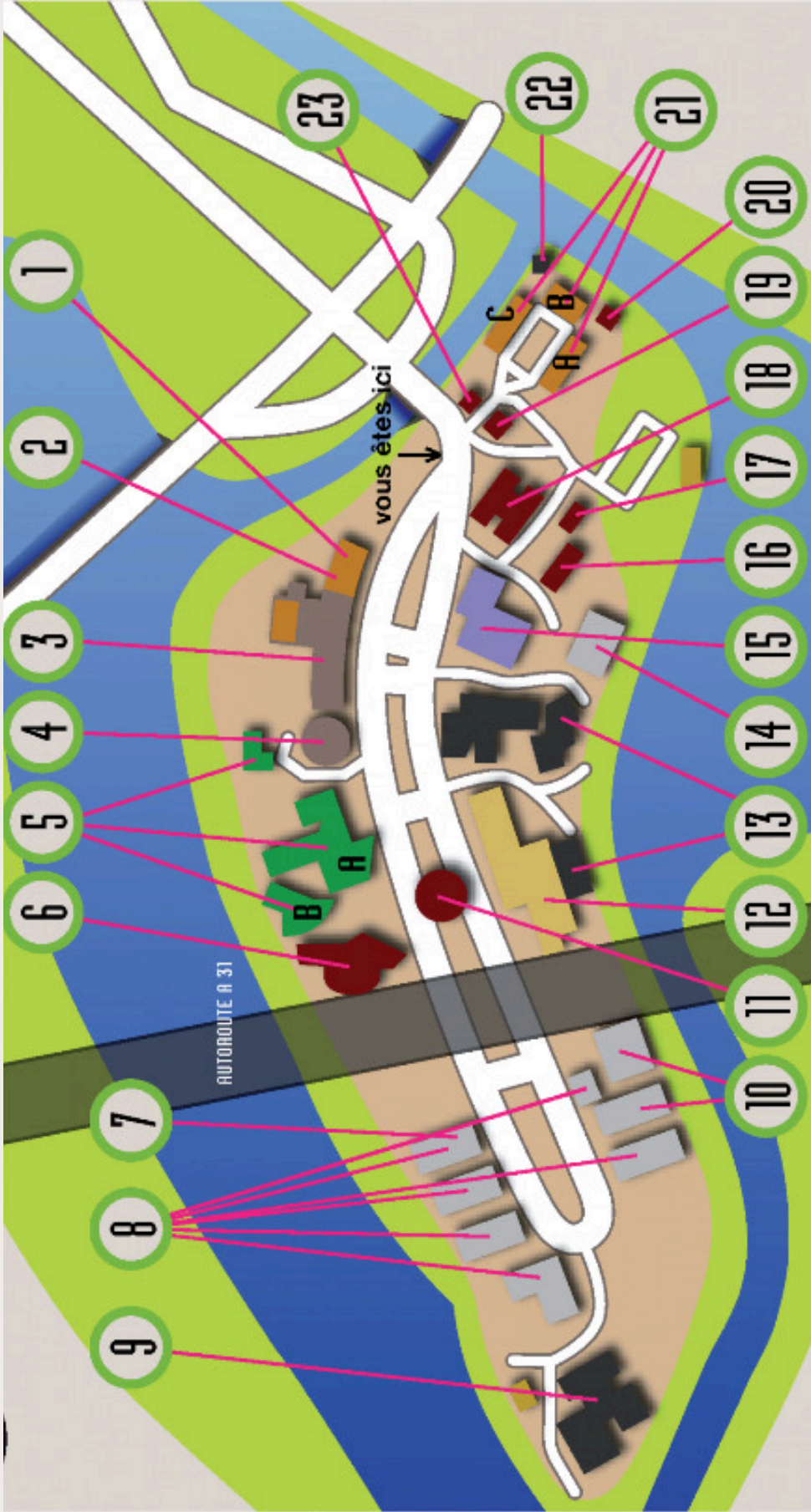
**DIRECTRICE
Nathalie ALLAIN
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
Khadija AUER
ASSISTANTE DE DIRECTION
Céline BONNET**

**SERVICE
GESTION DES VACATAIRES**

iutmetz-vacataires-contact@univ-lorraine.fr

**Sarah Lallement - 03 72 74 84 19
ou Mélanie LORRAIN - 03 72 74 84 18,
*uniquement pour les vacataires du
département GMP***

PLAN DU SAULCY

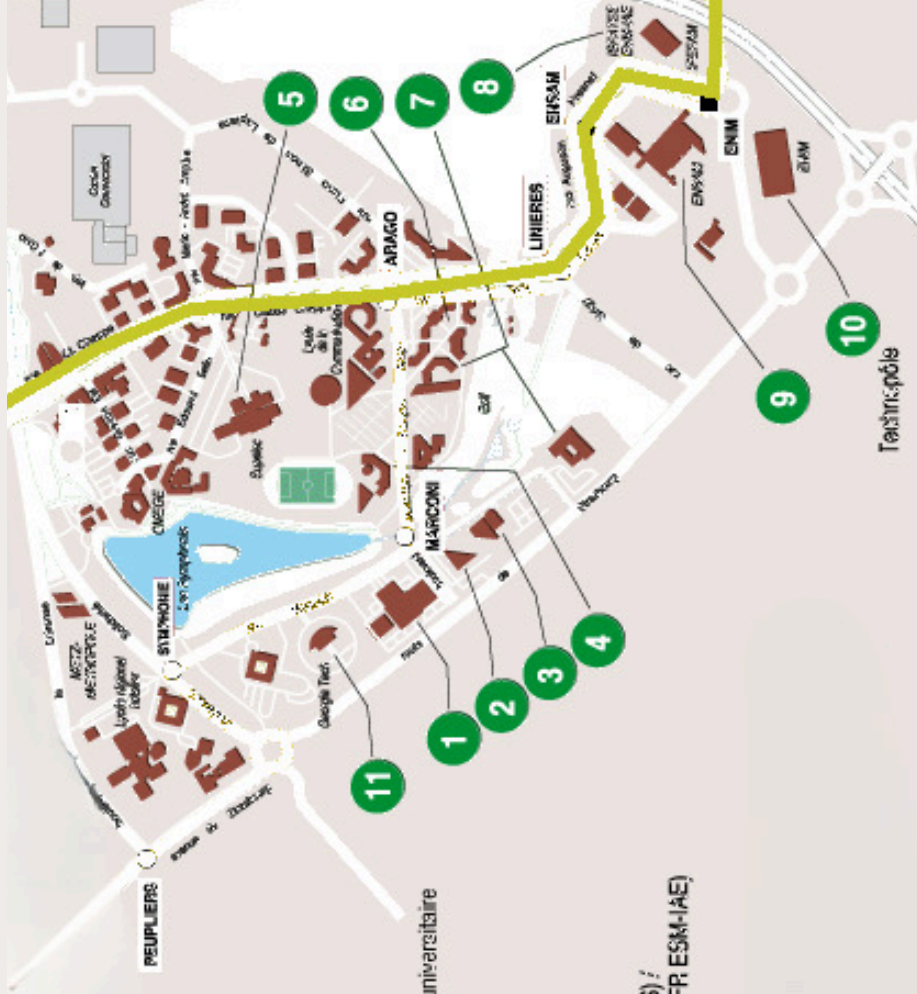


Services		UFR, Instituts, Ecole		CROUS	
18	Présidence	1	Mathématiques Informatique et Mécanique - MIM	1	Brasserie Boulelaire
16	Théâtre Espace - BM KOLTES	21	IECL Bât A - LEM3 Bât B et C	21	Résidence Universitaire du Saulcy
17	Maison de l'Étudiant - MDE	19	Sciences Humaines et Sociales Metz - SHS-MH	3	Restaurant Universitaire Arthur Rimbaud et Service
15	Bibliothèque Universitaire - BU	23	Arts, Lettres et Langues Metz	ALL, SA - SB	Administration du CLOUS
15	Service d'Oriantation et d'Insertion Professionnelle - SOIP	20	Formation Continue	ALL, SC	Restaurant Universitaire Paul Verlaine
15	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS	4	Droit, Economie et Administration - DEA	6	Mission Étudiante
9	Amphithéâtres	13	Institut Universitaire de Technologie - IUT - GMP	13	
2	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS	11	Maison des Sciences de l'Homme - MSH	12	
2		4	Victor Denange	11	
2		11	Yves Le Moigne	12	

PLAN DU TECHNOPOLE

METZ-TECHNOPÔLE

- 1 -Service commun de formation continue (SCFC) / Université du temps libre (UTL)
- 2 -Institut supérieur d'électronique et d'automatique (ISEA) de l'UFR SCIFA / Bibliothèque universitaire
- 3 -Département de Mesures physiques de l'UT de Metz
- 4 -Institut de chimie, physiques et matériaux (ICPM) de l'UFR SCIFA
- 5 -Ecole supérieure d'électricité (SUPELEC)
- 6 -Restaurant universitaire Technopôle (CROUS)
- 7 -Résidence universitaire Technopôle (CROUS)
- 8 -Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (ISFATES) / UFR Etudes supérieures de management - Institut d'administration des entreprises (UFR ESM-IAE)
- 9 -Ecole Nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM)
- 10 -Ecole nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM)
- 11 -Georgia Tech





GARDEZ LE CONTACT !

**CAMPUS DU SAULCY
GEA, GMP, INFO, SD, TC
Ile du Saulcy 57045 METZ
Tél : 03 72 74 84 00**

**CAMPUS TECHNOPOËLE
MP
8 rue Marconi 57070 METZ
Tél : 03 72 74 92 60**

SUIVEZ-NOUS



www.iut-metz.univ-lorraine.fr



[IUT.metz.official](https://www.facebook.com/IUT.metz.official)



[iutmetz](https://www.instagram.com/iutmetz)



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

IUT Metz